



Demande d'inscription sur le registre des personnes isolées et / ou vulnérables

Document confidentiel à remplir puis à adresser à la Mairie de Creissels

Je soussigné(e)
Né(e) le à
Domicilié (e)
.....
Numéro de téléphone (fixe et portable)

- **Sollicite mon inscription** sur la liste des personnes particulièrement vulnérable en cas d'alerte canicule, afin de pouvoir bénéficier du plan d'urgence mis en place par les acteurs sanitaires et sociaux en cas de crise (canicule, pandémie, ...);

- **Avoir été informé(e)** en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :
- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif ;
 - Les informations recueillies seront transmises à la mairie du Creissels dans le cadre du Plan Canicule/grand froid/épidémie au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune ;
 - Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

- **Bénéficie** des services de maintien à domicile suivants :

Désignation	Fréquence de passage	Intervenant	Coordonnées
Portage de repas			
Télé alarme			
Aide-ménagère – auxiliaire de vie			
Infirmière			
Kiné			
Médecin traitant			
Voisin ou proche			

J'ai bien noté que :

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, le Préfet de l'Aveyron ;
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie ;
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Mail :

Fait à Creissels, le

Signature du demandeur :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de CREISSELS pour la gestion des demandes d'inscription sur le registre des personnes isolées et vulnérables. Elles seront conservées pendant toute la durée d'utilité administrative et seront ensuite supprimées conformément à la loi. Elles sont destinées au service municipal chargé de la gestion de cette activité. Le responsable de ce traitement est M. le Maire. Conformément au Règlement général de la protection des données (RGPD) et à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer les droits relatifs (accès, rectification, suppression...) à vos données personnelles auprès de la Mairie de CREISSELS. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant au SMICA – Immeuble le Sérial – 10 rue du Faubourg Lô Barri – 12000 RODEZ ou au 0565678590. Vous pouvez aussi adresser une réclamation à la CNIL.

Mairie de Creissels – 16 rue du Moulin Haut – 12100 CREISSELS

Tél. : 05 65 60 16 52 Mail : accueil@creissels.fr